



ERREUR DE FACTURATION

Par **ALP**, le **07/01/2019** à **13:30**

Bonjour,

Recemment, j'ai fait livré du fioul à mon domicile, livraison que j'ai payé au comptant au chauffeur par chèque en signant la facturation.

Quelques jours après, j'ai reçu par courrier un rappel de facture de la société m'informant que le chauffeur avait fait une erreur de calcul sur la facture que j'ai signé et me demandant de régler la différence.

Je suis dans le doute par rapport à cette deuxième demande de paiement de facture de la société, est-ce logique, légale surtout?

Si cela est possible, que pouvez-vous me conseiller?

Je vous remercie d'avance.

Respectueusement,

ALP

Par **janus2fr**, le **07/01/2019** à **15:07**

Bonjour,

Y a t-il bien eu erreur ou pas ? Si erreur, comme l'erreur ne crée pas de droit, vous êtes redevable du complément pour arriver au bon prix.

Par **ALP**, le **07/01/2019** à **15:16**

Oui, il y a bien eu erreur de la part du chauffeur!

Je vous remercie pour votre réponse

Cordialement,

ALP

Par **P.M.**, le **07/01/2019** à **16:24**

Bonjour,

Vous ne précisez pas d'où vient l'erreur mais si vous la reconnaissez, il vous suffirait de régulariser le paiement complémentaire....

Par **ALP**, le **07/01/2019** à **16:37**

Bonjour,

L'erreur vient du chauffeur qui a établi la facture avec l'erreur et moi, j'ai signé sans me méfier!

Son erreur fait que l'entreprise me demande de régler la différence.

Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement,

ALP

Par **P.M.**, le **07/01/2019** à **16:54**

J'avais bien sûr compris cela, mais ça n'explique pas la nature de l'erreur si par exemple elle vient d'une erreur dans la multiplication du nombre de litres par rapport au prix unitaire ou autre...

Par **ALP**, le **07/01/2019** à **16:56**

Bonne question, je ne sais pas et ce ne m'est pas précisé!

Merci de la remarque.

ALP

Par **P.M.**, le **07/01/2019** à **17:01**

Il faudrait le savoir pour pouvoir vérifier s'il y a bien une erreur...